

BIEN VIVRE À DOMICILE : VISÉES PARTAGÉES, SOLIDARITÉ DES ACTEURS

JOURNÉE TECHNIQUE
MARDI 23 SEPTEMBRE 2014
DE 9H À 16H30

CENTRE DE GESTION DU NORD
Z.I DU HELLU
1 RUE PAUL LANGEVIN
59260 LEZENNES
(Plan d'accès en fin de document)



I.R.T.S.
Institut Régional
du Travail Social
NORD PAS DE CALAIS

Observatoire
départemental des maltraitances

Nord
Le Département

Dans le cadre des travaux menés au sein de l'observatoire départemental des maltraitances, un groupe de travail composé de partenaires associatifs et institutionnels a souhaité conduire une réflexion sur les pratiques des professionnels de l'intervention au domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Après de nombreuses rencontres, ce travail intellectuel foisonnant a permis d'aboutir à la conception de cette journée technique. Elle a pour ambition essentielle de réunir l'ensemble des acteurs concernés en vue de poser les bases d'une démarche éthique qui doit se révéler profitable aux personnes et aux professionnels.

Enjeux du maintien à domicile

Le maintien au domicile des personnes dépendantes/en perte d'autonomie, qu'elles soient âgées ou en situation de handicap, correspond généralement au souhait exprimé par ces personnes. Celui-ci converge avec l'opinion générale de la société qui considère cette évolution comme un progrès social.

Cependant, le maintien à domicile doit s'accompagner d'une attention particulière portée à la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Dans un contexte d'évolution des besoins et des moyens, comment penser et mettre en œuvre des interventions à domicile qui :

- préservent et garantissent le bien-être de la personne ;
- ouvrent une conjugaison des solidarités entre tous les acteurs concernés (aidants familiaux, aidants professionnels, bénévoles...);
- se fondent sur une vision partagée des besoins de la personne et la capacité de faire des choix avec et pour elle.

Il s'agit d'interroger ces pratiques à domicile au regard des facteurs de risque inhérents à tout choix et de partager une vision commune de la promotion de l'autonomie et de la bientraitance au travers de :

- l'évaluation des besoins de la personne et de la mobilisation de son environnement ;
- la capacité de construire un accompagnement dynamique ajusté aux besoins de la personne ;
- la mise en place d'une organisation coordonnée entre les différents acteurs

Pour avancer ensemble et répondre à ces enjeux, le Département, en lien avec l'IRTS (Institut régional du travail social de Loos) propose cette journée dans une perspective de co-construction avec les différents intervenants pour :

- produire une vision partagée du sens de l'intervention ;
- soutenir l'élaboration des postures et des pratiques en vue de les construire
- intensifier la créativité, l'inventivité par le partage des expériences.

Cette réflexion sur l'accompagnement des professionnels à la bientraitance rejoint les enjeux essentiels des politiques nationales et des engagements du Département concernant le « Bien vieillir », la lutte contre l'isolement des personnes âgées – dispositif « Monalisa » – et l'égalité réelle pour les personnes en situation de handicap.

Matinée de 9h00 à 12h30

Mot d'accueil par M. Michel Gilloen, conseil général délégué à l'observatoire départemental des maltraitances

Introduction de la matinée

- > Evelyne Sylvain, directrice générale adjointe de la solidarité : la place du Département
- > Annette Glowacki, présidente du centre Hélène Borel, vice présidente de l'URIOPSS (Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux), co-animatrice du groupe de travail de l'observatoire qui a préparé cette journée technique : le sens du bien vivre à domicile
- > Philippe Dumoulin, Directeur adjoint de l'Institut régional du travail social : le besoin de recherche et de formation initiale

Interventions sur les approches éthiques et juridiques

- > Alice Casagrande, philosophe, auteure de « ce que la maltraitance nous enseigne – difficile bientraitance », directrice-adjointe de la santé et de l'autonomie à la Croix-Rouge
- > Isabelle Facon, vice-présidente du tribunal d'instance de Lille : la protection des personnes vulnérables

Table ronde sur les thèmes de l'évaluation des besoins, de la prise de risque, de la coordination, avec la participation de :

> Delphine Dupré-Levêque, responsable du secteur personnes âgées à l'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux)

> Loïc Trabut, post-doctorant de l'Institut national d'études démographiques (INED), travaille sur les politiques de la dépendance, du «care» et les politiques familiales ; l'articulation famille et professionnels dans le vieillissement ; la mobilité spatiale et la transformation de la famille ; collabore régulièrement avec Florence Weber, professeure de sociologie et d'anthropologie à l'école normale supérieure

> intervention commune :

- Caroline Hennion, directrice des établissements et services personnes âgées et personnes handicapées (DESPAPH) au groupe hospitalier de l'institut catholique de Lille (GHICL) et administratrice du service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) et de l'équipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile (ESPRAD)

- Bruno Pollez, médecin référent en médecine physique et de réadaptation (MPR) à la DESPAPH du GHICL

Echanges avec le public et l'ensemble des intervenants sur les questions éthiques et juridiques

RESPIRATIONS : saynètes (troupe de théâtre) et interventions d'un caricaturiste (Patrick Dallongeville) au cours de la matinée

PAUSE MERIDIENNE
REPAS PRIS SUR PLACE (BUFFET)

APRES-MIDI 13H45 – 16H30

> Jérôme Hesse, responsable de la mission démocratie participative au Département du Nord : point explicatif sur la méthode participative de l'après-midi et les buts recherchés

> Co-construction des réponses aux 4 questions thématiques ci-dessous à partir de la variété des expériences des différents professionnels et citoyens réunis autour des tables :

Question 1 : Quels enjeux et limites du recueil, de la prise en compte et de l'interprétation des paroles de la personne et des acteurs ?

Question 2 : Quelles pratiques et quels contenus d'évaluation à partager entre professionnels ?

Question 3 : Peut-on envisager une approche partagée du risque ?

Question 4 : Comment concilier le nécessaire partage des informations entre les acteurs de l'intervention et le respect de la vie privée des personnes accompagnées ?

> Restitution des thèmes travaillés autour des tables

> Echanges avec les intervenants de la matinée : le croisement des expériences et des expertises (environ 45 minutes)

Conclusion de la journée par Evelyne Sylvain

